

Nom commercial: Adrenalini tartras

Numéro de la matière: 060500

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.12.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.12.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Adrenalini tartras

N° d'article 06050000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 1 H300

Acute Tox. 2 H310

Acute Tox. 1 H330

Aquatic Chronic 3 H412

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H300+H310+H330

Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Nom commercial: Adrenalini tartras

Numéro de la matière: 060500

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.12.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.12.19

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient epinephrine hydrogen tartrate

Informations complémentaires**Autres informations**

La vente au grand public est interdit en Suisse

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****epinephrine hydrogen tartrate**

No. CAS 51-42-3

No. EINECS 200-097-1

Concentration \geq 80 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 1	H300
Acute Tox. 2	H310
Acute Tox. 1	H330
Aquatic Chronic 3	H412

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.
Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Nom commercial: Adrenalini tartras

Numéro de la matière: 060500

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.12.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.12.19

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Vapeurs nitreuses (NOx); Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à une ventilation adéquate. Eviter le dégagement de poussières.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas inhaler les poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les poussières peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Tenir appareil de protection respiratoire prêt.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 6.1B

Matières dangereuses non combustibles, à toxicité aiguë cat. 1 et 2 / très toxiques

Nom commercial: Adrenalini tartras

Numéro de la matière: 060500

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.12.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.12.19

Classe de stockage (Suisse)

6.1

Matières toxiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité. Protéger de l'action de la lumière. Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôle de l'exposition**

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les brouillards. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

Appareil de protection respiratoire autonome. Demi-masque filtrant les particules, filtre P3 - Norm NF EN 149

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié

Épaisseur du gant

Temps de pénétration

caoutchouc nitril - NBR

>= 0.43 mm

480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** Poudre**Couleur** blanc**Odeur** inodore**valeur pH**

Valeur 4

Concentration/H₂O 20 g/l

température 20 °C

Point de fusion

Valeur env. 143 °C

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Valeur °C

Remarque Non applicable

inflammabilité (solide, gaz)

Ne s'enflamme pas

Nom commercial: Adrenalini tartras

Numéro de la matière: 060500

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.12.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.12.19

Pression de vapeur

Remarque Non applicable

Densité

Remarque non déterminé

HydrosolubilitéValeur 500 g/l
température 20 °C**9.2. Autres informations****Masse volumique apparente**Valeur 600 kg/m³
température 20 °C**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Protéger de la chaleur. Protéger de l'action de la lumière.

10.5. Matières incompatibles

Pas des dangereuses réactions connues.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions de manipulations sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**ATE 4 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****epinephrine hydrogen tartrate**Espèces rat
DL50 4 mg/kg**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**ATE 62 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****epinephrine hydrogen tartrate**Espèces rat
DL50 62 mg/kg
Source Epinephrine**Toxicité aiguë par inhalation**ATE 0.05 mg/l
Administration/Forme Vapeurs
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

ATE 0.005 mg/l

Administration/Forme Poussières/Brouillards
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)**Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**

Nom commercial: Adrenalini tartras

Numéro de la matière: 060500

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.12.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.12.19

epinephrine hydrogen tartrate

Espèces	rat		
DL50		0.00125	mg/l
Source	Epinephrine hydrochloride		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque: Aucun effet d'irritation connu.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque: Aucun effet d'irritation connue

sensibilisation

Remarque: Aucune effect de sensibilisation connu.

Toxicité reproductrice (Composants)**epinephrine hydrogen tartrate**

évaluation: Les résultats des expérimentations animales laissent supposer un risque d'embryopathie.

Expériences issues de la pratique

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée. Peut être nocif par inhalation, par ingestion, et absorbé par la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les daphnies (Composants)****epinephrine hydrogen tartrate**

Espèces	Daphnia		
CE50		31.7	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Source	Epinephrine		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque: N'est pas facilement biodégradable.

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Produit menace forcément l'eau. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Danger pour l'eau potable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE		Ne pas éliminer avec le déchet domestique
Code de déchets CEE		Ne pas décharger dans les égouts.
Code de déchets CEE	07 05 13*	déchets solides contenant des substances dangereuses

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Adrenalini tartras

Numéro de la matière: 060500

Version: 3 / CH

Date de révision: 04.12.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.12.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	C/E		
14.1. Numéro ONU	2811	2811	2811
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (epinephrine hydrogen tartrate)	TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (epinephrine hydrogen tartrate)	TOXIC SOLID, ORGANIC, N.O.S. (epinephrine hydrogen tartrate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I
Quantité limitée	0		
Les catégories de transport	1		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H300 Mortel en cas d'ingestion.
 H310 Mortel par contact cutané.
 H330 Mortel par inhalation.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 1 Toxicité aiguë, Catégorie 1
 Acute Tox. 2 Toxicité aiguë, Catégorie 2
 Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.